



REVENDEICATIONS DES GRÉVISTES DU CAMPANILE TOUR EIFFEL.

Malgré le protocole d'accord signé après 28 jours de grève en 2016 dans lequel les deux parties se sont engagées à créer un climat serein dans l'entreprise, la direction a mis tout en œuvre pour tenter de déstabiliser et faire voler en éclat l'unité de l'équipe :

- embauche de personnes externes plutôt que de privilégier la promotion ou le reclassement interne,
- pressions sur le personnel, mise à l'écart de la sous directrice, sanction d'un élu syndical, refus systématique des revalorisations de salaires...

Nous avons donc décidé de nous mettre en grève illimitée à compter de ce jour et revendiquons :

- Le passage de Brahim à un poste de jour au sein de l'hôtel pour une durée indéterminée (Après avoir travaillé 10 ans de nuit, sa santé ne lui permet plus de continuer ainsi comme l'ont constaté le médecin de travail et le médecin traitant). Un poste de jour a été créé. Malgré notre opposition, la direction a préféré l'embauche d'une personne externe à l'hôtel pour casser l'unité de l'équipe, alors que Brahim était prioritaire.
- 100% du 13ème mois dès 2017 et non en 2020.
- Refus de la modulation du temps de travail pour les temps partiels.
- Augmentation du temps de travail des femmes de chambres de 25 à 30 heures par semaine, au lieu de privilégier de nouvelles embauches avec des contrats précaires.
- Arrêt des pressions permanentes sur les femmes de chambres et sur un élu syndical.
- Arrêt de la mise à l'écart de la sous directrice en lui interdisant, notamment, l'accès au bureau de la directrice en son absence, à la boîte manager et en lui refusant tout échange constructif.
- Mise en place d'une prime d'ancienneté
- Prime de nuit de 25 € par nuit travaillée.
- Prime d'habillement de 230 € par an.
- Réalisation des entretiens d'activité pour le personnel de nuit.

Copie Inspection du travail

Paris le 16 mai 2017